

JUSTIFICATIF DU RÈGLEMENT DE L'AVIS Paiement par carte bancaire

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de régler votre avis par Internet et nous vous en remercions.

Veuillez trouver ci-dessous le justificatif du règlement de l'avis suivant :

N° de télépaiement

078065011190180699 - 30

Date de l'infraction

18/07/2017

Date de l'avis

14/03/2019

Type d'opération

Paiement

Montant

300 €

Date de règlement

12/04/2019

Canal de règlement

Site Internet de télépaiement

Type de la carte

CB

N° de carte bancaire

xxxxxx949645988x - date validité 03/20

N° commerçant CB

2315680

N° autorisation

912644

Nature de l'achat

Amendes

Référence de règlement 220190
ronserver.

220190412175424104

Justificatif à conserver.

Direction générale des Finances publiques



Pour toute information relative au paiement de l'amende

Votre référence Trésorene : 078065 01 1 19 018069 9

TRES. YVELINES AMENDES 2 AV DU CENTRE CS 70506 78287 GUYANCOURT CEDEX

Mél: t078065@dgfip.finances.gouv.fr

Tel.: 08 21 08 15 78

Accueil:

Pour toute réclamation ou information relative à l'infraction

Vos références Juridiction Date de la décision: 25.02.2019

Nº d'entegistrement au greffe : 00037019 6145919656

OMP COMMISSARIAT DE POLICE 8A AV CHARLES DE GAULLE 78170 LA CELLE ST CLOUD Tél.: 01 70 29 80 00

TRES. YVELINES AMENDES 2 AV DU CENTRE CS 70506 78287 GUYANCOURT CEDEX





FRANCILIENNE DE MAINTENANCE 15-17 RUE JASMIN 75016 PARIS 16EME

Identification de la créance

Vous êtes redevable de la somme ci-contre à la suite D'UNE AMENDE FORFAITAIRE MAJOREE.

Cette décision a été prononcée à votre encontre le 25.02.2019 par L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC PRES LE TRIBUNAL DE POLICE

Elle fait suite à l'infraction du 18.07.2017 à 19h46 à LOUVECIENNES

Véhicule RENAULT Numéro DC-563-KG

constatée par POLICE URBAINE

USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN

PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE

EN CIRCULATION

Décompte de la somme à payer (en euros)

Amendes, droits fixes de procédure,

dépens, frais de justice, réparations... à l'État

Réparations... à Divers Bénéficiaires

Montant payé (*)

Montant restant dû

Montant dû total diminué de 20%

(art. R49-6 du Code de procédure pénale)

375,00

0,00

0,00

375,00

300,00

(*) ce montant ne tient pas compte des paiements effectués après le 09.03.2019.

Retrait de points du permis de conduire : OUI

Voir informations au verso

MODES DE PAIEMENT : VOIR AU VERSO

Vous devez payer cette somme, dans les meilleurs délais, en utilisant un des modes de paiement décrits au verso. Si vous réglez dans les 30 jours à compter du 14.03.2019, vous bénéficiez d'une diminution de 20% sur le montant de l'amende forfaitaire majorée. Ce délai est porté à 45 jours pour tout télépaiement par carte bancaire (par smartphone, par internet par serveur vocal ou auprès d'un centre des finances publiques).

À défaut, des poursuites (sur vos biens, comptes bancaires, salaires, véhicules et autres avoirs) seront engagées. Des frais supplémentaires (cf. verso) vous seront alors réclamés.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Le Comptable public, par délégation, ¿ David TERRADE - Responsable de

l'établissement de services informatiques de Meyzieu

L'enveloppe retour est réservée au paiement par chèque (accompagnée du talon de paiement). Ne joignez aucun autre document

America s et concamnations Pécuniaires

Avis du 14.03.2019

Montant restant dû 375,00 €

Si les conditions de la diminution de 20% sont respectées, la somme à payer est ramenée à 300,00 €

N° amende pour télépaiement 0780 6501 1190 1806 99 clé 30

Votre référence Trésorerie :

Numéro codique :

01 1 19 018069 9 078 065

Date de la décision : Nº d'enregistrement au greffe: 00037019 6145919656

25.02.2019

FRANCILIFAR

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT : NE PAS PLIER

FRANCILIENNE DE MAINTENANCE 75016 PARIS 16EME

CMP070008006180

Talon de paiement



CENTRE ENCAISSEMENT TRESOR PUBLIC 59885 LILLE CEDEX 9

June p. sure 12/4/13 1c m

666111000181 25011190180699000000780651957806

221116 IVTS V7.5 NE

Amendes et Condamnations Pécuniaires Avis du 14.03.2019



Pour toute information relative au paiement de l'amende

Votre référence Trésorerie : 078065 01 1 19 018069 9

TRES. YVELINES AMENDES 2 AV DU CENTRE CS 70506 78287 GUYANCOUR I CEDEX

Mél: t078065@dgftp.finances.gouv.fr

Tel.: 08 21 08 15 78

Accueil:

Pour toute réclamation ou information relative à l'infraction

Vos références Juridiction : Date de la décision : 25.02.2019

Nº d'entegistrement au greffe : 00037019 6145919656

OMP COMMISSARIAT DE POLICE 8A AV CHARLES DE GAULLE 78170 LA CELLE ST CLOUD

Tel.: 01 70 29 80 00

TRES. YVELINES AMENDES 2 AV DU CENTRE CS 70506 78287 GUYANCOURT CEDEX







375.00

FRANCILIENNE DE MAINTENANCE 15-17 RUE JASMIN 75016 PARIS 16EME

Identification de la créance

Vous êtes redevable de la somme di contre à la suite D'UNE AMENDE FORFAITAIRE MAJOREE.

Cette décision a été prononcée à votre encontre le 25.02.2019 par L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC PRES LE TRIBUNAL DE Réparations... POLICE.

Elle fait suite à l'infraction du 18.07.2017 à 19h46 à LOUVECIENNES

Véhicule RENAULT Numéro DC-563-KG constatée par POLICE URBAINE USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE

EN CIRCULATION

Décompte de la somme à payer (en euros)

Amendes, droits fixes de procédure, dépens, frais de justice, réparations... à l'État

léparations... à Divers Bénéficiaires 0,00

Montant payé (*) 0,00

Montant restant dû 375,00

Montant dû total diminué de 20% (art. R49-6 du Code de procédure pénale) 300,00

(*) ce montant ne tient pas compte des palements effectués après le 09.03.2019.

(ANNOLÉ) 23/2/13

envery p

Retrait de points du permis de conduire : OUI Voir informations au verso

MODES DE PAIEMENT : VOIR AU VERSO

Vous devez payer cette somme, dans les meilleurs délais, en utilisant un des modes de paiement décrits au verso. Si vous réglez dans les 30 jours à compter du 14.03.2019, vous bénéficiez d'une diminution de 20% sur le montant de l'amende forfaitaire majorée. Ce délai est porté à 45 jours pour tout télépaiement par carte bancaire (par smartphone, par internet, par serveur vocal ou auprès d'un centre des finances publiques).

À défaut, des poursuites (sur vos biens, comptes bancaires, salaires, véhicules et autres avoirs) seront engagées. Des frais supplémentaires (cf. verso) vous seront alors réclamés.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

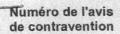
MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS Le Comptable public, par délégation, David TERRADE - Responsable de

l'établissement de services informatiques de Meyzieu

L'enveloppe retour est réservée au paiement par chèque (accompagnée du talon de paiement). Ne joignez aucun autre document

33





6145919656





AVIS DE CONTRAVENTION

Le site www.antai.fr vous permet de réaliser vos démarches en ligne et de suivre l'avancement de votre dossier.

Date de l'avis de contravention

27/07/2017



Le véhicule dont le certificat d'immatriculation est établi au nom de la société FRANFINANCE a fait l'objet d'un contrôle ayant permis de constater l'infraction figurant cidessous

La société FRANFINANCE vous a désigné(e) comme étant le(la) conducteur(trice) au moment de l'infraction.

ZA4 ACO010100006145919656 106796 17375 3781 1/ 3 1 16



M LE REPRESENTANT LEGAL FRANCILIENNE DE MAINTENANCE 15 - 17 RUE JASMIN 75016 PARIS

DESCRIPTION DE L'INFRACTION

USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION.

- Prévue par Art. R. 412-6-1 al. 1 du C. de la route.
- Réprimée par Art. R. 412-6-1 al. 4 du C. de la route.

Date / heure : le 18/07/2017 à 19h46 Lieu : 10 QUAI RENNEQUIN SOUALEM . LOUVECIENNES - 78

Identification du véhicule

- . Immatriculation : DC-563-KG
- . Pays : FRANCE . Marque : RENAULT

Agent verbalisateur

- . Agent verbalisateur N°: 00131050
- . Code Service: 78PU130000

Effet(s) sur le permis de conduire

 Cette infraction entraîne un retrait de 3 point(s) du permis de conduire. Une fois votre amende payée, vous recevrez un courrier du service du Fichier national des permis de conduire vous informant de ce retrait de point.

Pour plus de renseignements sur cet avis, vos démarches ou le suivi de votre dossier, consultez le site Internet www.antai.fr ou appelez le 0811 871 871 (0,05 €/min + prix d'un appel normal).

VOUS RECONNAISSEZ L'INFRACTION

Vous devez payer l'amende en utilisant l'un des modes de paiement décrits dans le document « Notice de paiement ».

Le paiement de l'amende entraîne la reconnaissance de l'infraction, le retrait éventuel de point(s) correspondant (articles 529 du Code de procédure pénale et L223-1 du Code de la route).

Montant de l'amende :

Le montant de l'amende forfaitaire prévue pour cette infraction s'élève à : 135 €

Si vous payez dans les 15 jours à compter du 27/07/2017, le montant de votre amende est ramené à ;

30 jours en cas de paiement par timbre amende dématérialisé ou par carte bancaire (sur internet, par serveur vocal ou auprès des centres des finances publiques).

90 €

Si vous ne payez pas ou ne contestez pas dans les 45 jours à compter du 27/07/2017, le montant de votre amende est majoré :

Dans ce cas, vous recevrez alors un "Avis d'amende forfaitaire majorée" - art. 529-2 du Code de procédure pénale.

375 €

VOUS CONTESTEZ AVOIR COMMIS L'INFRACTION

Vous n'effectuez pas de paiement.

Utilisez le formulaire de requête en exonération joint et adressez-le, accompagné de l'original de cet avis de contravention et des pièces indiquées, à : L OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE DE VERSAILL CS 41101
35911 RENNES CEDEX 9





6145919656



ACCUSÉ D'ENREGISTREMENT DE VOTRE CONTESTATION

La société FRANCILIENNE DE MAINTENANCE, au 15 - 17 RUE JASMIN 75016 PARIS (France), conteste avoir commis l'infraction, faisant l'objet de la contravention numéro 6145919656, pour le motif suivant:

Autre motif ou absence des justificatifs demandés.

> Signé par FRANCILIENNE DE MAINTENANCE

Le 15/08/2017



Numéro de l'avis de contravention 6145919656



ACCUSÉ D'ENREGISTREMENT DE VOTRE CONTESTATION

Mon véhicule est équipé d'un kit mains libres Bluetooth avec haut-parleur intégré.

DOCVAENTS TRANSMIS M'SAVIN 2/4/19

Eng dru - je ne dime provide

FRANGLIENNE DE MAINTENANCE

TRAITEMENT DES EAUX / TOUS CORPS D'ETAT

Mobile: 06 86 55 67 37

Tél.: 01 42 24 18 10

Fax: 0139 62 52 17

PITRE CUNVERSATION
TELEPHONIQUE DU 1/4/13

Pobunt divocrá RENAISSAN 23 mm LAVDISIER 25300 PONTRISE

- PVIS DV 14/3/18
- PHOTOCOPIES de sucuments onteriens rellejs
- ette contravent m -

Color remercement.

Francilienne de Maintenance -

Siège Social 15-17, Rue Jasmin - 75016 PARIS

S.A.R.L. au capital de 20 000 Euros -

RCS PARIS B 438 892 424 SIRET 438 892 424 00039

Frommis PINTOISE 29/5/2018 f

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC PRES LE TRIBUNAL DE POLICE 8 A, Avenue CHARLES DE GAULLE -SECRETARIAT DU MINISTERE PUBLIC 78170 LA CELLE SAINT CLOUD

PVE - DEMANDE D'IDENTITE

L'Officier du Ministère Public

à

M LOUBLIE GEORGES 15/17 RUE JASMIN - FRANCILIENNE DE MAINTENANCE 75016 PARIS 16EME

Références à rappeler : RO 17/00076475 - PV 6145919656

Référence : Tel: 01.39.22.27.10

Monsieur,

Vous avez formulé une réclamation consécutivement à l'envoi d'un avis d'amende forfaitaire

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois 023800 USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4 C.ROUTE. Infraction(s) relevée(s) à LOUVECIENNES(78430), 10, QUAI RENNEQUIN SOUALEM, en date du 18/07/2017 à 19h46, par procès verbal n° 6145919656 dressé par ST GERMAIN EN LAYE, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s): DC-563-KG

Afin d'instruire votre dossier, je vous prie de bien vouloir m'adresser, dès réception du présent courrier, les informations complètes (nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse, numéro de permis de conduire) concernant l'utilisateur du véhicule le jour de l'infraction, à l'adresse suivante:

OMP secondaire 16 boulevard Louis Lemelle 78300 POISSY

Sans réponse de votre part avant le 22/06/2018, je vous informe que vous ferez l'objet d'une poursuite selon la procédure simplifiée de l'ordonnance pénale. En cas de condamnation, l'amende sera assujettie à un droit fixe de procédure de 31 €.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués

Fait à LA CELLE SAINT CLOUD, le 22/05/2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC